70

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE :

ÉDITION DE LA STATION DU LANGUEDOC-ROUSSILLON
(Tél. : 72-58-72)
(AUDE, AVEYRON, GARD, HÉRAULT, LOZÈRE, PYRÉNÉES-ORIENTALES)
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, 16, rue de la République - MONTPELLIER
C. C. P. : MONTPELLIER 5.238.57

ABONNEMENT ANNUEL
15 francs
N° 43 - AVRIL 1964
7° supplément
AUDE - HERAULT - GARD - P.ORIENT

Ministère de l'Agriculture
STATION REGIONALE D'AVERTISSEMENTS VITICOLES
Ecole Nationale Supérieure Agronomique de MONTPELLIER

Montpellier le 4 mai 1964

NOTE n° 3

VERS de la GRAPPE

EUDEMIS - Le vol de première génération d'eudémis a débuté en Pyrénées-Orientales (Baixas, Banyuls-dels Aspres, Cosprons, Pollestres), ainsi qu'à Pont-Saint-Esprit (Gard).

Le traitement préventif qui s'y rapporte est à effectuer immédiatement.

On utilisera un produit à base d'arséniate de plomb ou de D.D.T. ; au cas où un traitement curatif aux esters phosphoriques serait nécessaire, on ne l'appliquera que plus tard, au moment de la formation des premiers nids dans les inflorescences.

COCHYLIS - Les captures de papillons de cochylis ont été importantes à Toulouges (Pyr.Orient.) et très importantes à Pont-St-Esprit (Gard).

On appliquera dès le 5 mai une spécialité à base de Carbaryl, ou un ester phosphorique lors de l'observation des premiers dégâts.

1964
15

MILDIOU

Depuis notre dernière note des taches de mildiou ont été découvertes à Beaucaire, St-Gilles, Villeveyrac, et tout dernièrement dans plusieurs foyers situés au Pouget (Hérault).

La destruction préventive des repousses qui portaient ces manifestationsde la maladie, aurait empêché leur développement; il est encore temps d'intervenir.

D'autres foyers ignorés existant certainement, il y a lieu, dans les vignobles humides d'effectuer un traitement fongicide d' que les grappes se trouvent bien dégagées.

P. 89
.../...

VIGNES GELEES

Quelques bourgeons encore indemnes des vignes partiellement gelées dans la nuit du 9 au 10 mars vont donner, avec un certain retard, une végétation de remplacement ; son importance, sa situation sur la tige, sa vigueur, etc... permettront dans quelque temps de prendre une décision définitive concernant l'avenir de ces souches.

En attendant, il y a lieu de prévenir l'action des vents violents sur les jeunes rameaux, et d'éviter plus tard leur aoûtement dans une position défectueuse.

On devra dès que la jeune pousse encore courte risquera d'être démembrée à sa base, la fixer avec une ligature souple au support le plus proche que constitue un point de la charpente de la souche.

Au cas où ce palissage ne pourrait se faire, il suffirait de rabattre le rameau à conserver, à quelques centimètres au-dessus de son empatement qui, devenant plus fort, sera moins sensible au vent.

Le Directeur de la Station Régionale
d'Avertissements Viticoles :

G. BERNON

Imprimerie de la Station du Languedoc-Roussillon. Le Directeur Gérant : L. BOUYX